



Ecole Saint Joseph Notre Dame
1 rue du lavoir
44600 SAINT-NAZAIRE

« Vivre ensemble à l'école »

Année scolaire 2018 – 2019



L'école est un lieu pour apprendre, grandir avec les autres et construire des liens d'amitié.

A l'école, nous avons des droits et des devoirs qui vont nous permettre de vivre ensemble en harmonie et en sécurité.

Ce règlement s'applique à tous les élèves sur l'ensemble des temps de l'école : temps de classe, cantine, garderie, étude et sorties scolaires. Il est travaillé chaque année en conseil de délégués et en équipe pédagogique.

Respect des autres enfants et des adultes.

- Je suis poli (bonjour, s'il te plait, merci, excuse-moi ...).
- Je suis respectueux avec les autres.
- J'utilise un langage et un ton corrects : je n'utilise pas la violence dans mes mots ou mes gestes. (pas de gros mots, d'insultes...).
- En cas de conflit sur la cour, je m'adresse à l'adulte qui surveille. Je m'exprime calmement, je tiens compte de cet échange, des conseils. Quand je retrouve mon calme, je peux retourner jouer.
- Si je vois un élève en difficulté, je préviens l'adulte de surveillance.

Sécurité et déplacements.

- Je peux me déplacer dans les locaux (salles, escaliers...) uniquement avec l'accompagnement d'un adulte.
- Je me déplace en marchant en tout lieu de l'école.
- L'utilisation des jeux de cours (toboggan, buts...) est autorisée sur les temps de sport, de récréation et temps périscolaires, sous la surveillance du personnel de l'école.
- Je marche près de mon vélo ou de ma trottinette pour traverser la cour et l'entrée de l'école.
- Elèves à partir du CP : je peux aller chercher mes frère(s) ou sœur(s) en Maternelle uniquement si mes parents ont complété l'autorisation écrite.
- Elèves à partir du CP : pour sortir seul de l'école je dois présenter mon passeport de sortie. Mes frère(s) ou sœur(s) de Maternelle doivent être indiqués au verso de mon passeport pour être autorisés à sortir avec moi.

En récréation et sur les temps de cantine, de garderie, d'étude.

- Je joue au ballon pendant les récréations ou les temps périscolaires (midi et soir) seulement quand l'adulte de surveillance m'y autorise.
- Je joue sur le terrain de foot le jour prévu pour mon niveau de classe : CE2 le lundi, CM1 le mardi, CM2 le jeudi.
- Le mercredi et le vendredi sont des jours sans ballon sur les temps des récréations.
- A partir du CP, je peux apporter des jeux sans danger pour les élèves : petit livre de lecture pour enfants, corde à sauter, jeu de l'élastique, petites billes rondes ou plates (**10 maximum**), cartes pour jouer (jeu de 32 cartes, 7 familles).
- Lorsque la sonnerie retentit, je me mets aussitôt en rang en marchant et dans le calme.

Respect des lieux, du matériel.

- Je prends soin du matériel et des fournitures de l'école.
- Je prends soin de mon matériel personnel (cartable, sous-main, cahiers, crayons etc...) et de celui des autres élèves.
- Je trie ce que je jette dans les poubelles : papiers, bouteilles en plastique...dans les bacs jaunes ; déchets sales, mouchoirs...dans les bacs bleus.
- Les toilettes sont nettoyées chaque jour : je veille à respecter ces lieux, à les laisser propres.

Vêtements et tenue vestimentaire.

- Je viens à l'école avec des vêtements et une coiffure adaptés aux activités scolaires. *Exemples : tenue et chaussures de sport pour les séances prévues, vêtements propres, non déchirés, mes cheveux ne me gênent pas quand je travaille...*
- Je prends soin de mes vêtements. *Exemples : j'accroche mes vêtements sur les porte-manteaux des couloirs, du préau, de la cantine, de la garderie et je les récupère avant de retourner en classe.*
- Chaque soir après l'école, je repars avec tous mes vêtements.

A l'école, sont interdits :

- Les objets présentant un danger, les objets de valeur, apporter des médicaments.
- Les téléphones portables, jeux électroniques, tablettes et tout matériel connecté ou d'enregistrement.
- Les ballons et balles, les boulets et toutes les grosses billes.
- Les objets « gadgets ». *Exemples : stylos lumineux, trousse-jouets, chaussures lumineuses etc.*
- Les jeux d'échange (*cartes, images à collectionner...*), les magazines et revues de ces cartes de collections.
- L'utilisation des fournitures sur la cour en récréation et temps périscolaires (cahiers, trousse, crayons, ciseaux etc).
- Les trottinettes électriques, les rollers, les skateboards...
- Jouer dans le parking à vélos et trottinettes, dans les haies d'arbustes, les toilettes, jouer avec l'eau.
- Les chewing-gums et les sucettes, y compris pour un anniversaire en classe. *Les autres confiseries seront autorisées uniquement pour fêter un anniversaire en classe, en respectant les consignes de l'enseignant.*